

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1934 prescrivant suspension de permis de conduire .

n° 1934

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 novembre 1965

Numéro JO
n° 1 du 01/01/1966

Date du numéro
1 janvier 1966

TEXTE INTÉGRAL

Les permis de conduire catégories : A, n° 601, délivré le 5 octobre 1965 à Djibouti; B, n° 62610, délivré le 11 janvier 1962 à Marseille ; C, n°. 606, délivré le 7 octobre 1964 à Djibouti ; D, n° 600, délivré le 5 octobre 1965 à Djibouti ; E, n 566, délivré le 16 septembre 1965 à Djibouti, au sieur Grimaldi (Jean-Pierre), né le 22 septembre 1943 à Ajaccio (Corse), fils de Jean et de Trescarte (Suzanne), moniteur à l'auto-école Bellini, demeurant boulevard de Gaulle à Djibouti, est suspendu conformément aux dispositions de l'article 129 de l'arrêté n° 479 en date du 14 avril 1962.